

Traite ROCH HACHANA

Proposition de plan – Premier chapitre - Daf 4 a & b

4 a

Guemara

Réponse 1 (R. Yitzchak) : Il ne leur a donné des cadeaux que pour qu'ils prient pour lui et ses enfants.

- N'est-ce pas approprié ? Nous trouvons même dans une Beraita que si quelqu'un donne de l'argent à la charité pour que ses enfants vivent longtemps et pour qu'il mérite le monde à venir, il est considéré comme tout à fait juste !
 - C'est convenable pour un Juif, mais pas pour un non-Juif (qui aura du ressentiment s'il n'est pas récompensé).

Réponse 2 : Daryavesh était mauvais en ce qu'il a ordonné de construire du bois dans les murs du Temple, afin de pouvoir le brûler en cas de révolte des Juifs (Esdras 6,4).

- Le roi Shlomo a également construit du bois dans les murs ! (Melachim I (6,36).
 - Shlomo a placé le bois au-dessus de la pierre, l'a encastré dans le mur et l'a recouvert de plâtre et Daryavesh a fait le contraire.

Réponse 3 (R. Yosef/ R. Yitzchak) : Il était mauvais en ce que le "shegal" s'est assis à côté de lui ;(Nechemyah 2,6) Rabbah bar Leima explique que "shegal" est un chien femelle pour dormir avec lui.

- Il y a un verset qui parle du "Shegal" qui boit du vin ! (Daniel 5,23)
 - Un chien peut être dressé à boire du vin.
 - Il existe une prophétie selon laquelle le "Shegal" représentera Israël !
 - Cela signifie que les Juifs seront récompensés car la Torah est aussi chère à Israël qu'un chien l'est aux non-Juifs.
 - "Shegal" signifie généralement une "reine" Cependant, Rabbah bar Leimah avait une tradition selon laquelle, dans ce cas, il s'agit d'un chien, qui est appelé "Shegal" parce qu'il lui était aussi cher qu'une reine ou parce qu'il était assis sur le trône de la reine.

Réponse 4 : Il est devenu mauvais en ce sens qu'il a ensuite mis des limites à l'étendue de ses cadeaux (Esdras 7,23).

- Peut-être a-t-il pris conscience plus tard des besoins exacts des Juifs pour la construction du Temple ?
 - Les 3 premières réponses sont les bonnes.

[A propos de la nouvelle année pour les fêtes : 1^{er} Nissan]

Comment la nouvelle année peut-elle commencer le 1er Nisan alors que Pessah est le 15 ?

- (R. Chisda) : Cela signifie que Nisan est le mois dont la fête est la nouvelle année pour les fêtes.

La pertinence de la nouvelle année pour les fêtes est lorsque quelqu'un fait le vœu d'apporter un Korban . Le Tanna fixe ainsi une date après laquelle il transgresse le péché de Bal Te'acher ; Il suit l'opinion de R. Shimon dans le Beraïta :

- (Tana Kama) Lorsque trois fêtes se sont écoulées, on a transgressé le Bal Te'acher.
- (R. Shimon) Seulement lorsque trois fêtes après Pessah se sont écoulées.
 - Soutien à R. Shimon (R. Shimon bar Yochai) : Pessah doit commencer la séquence, donc parfois quatre ou cinq fêtes s'écouleront avant que Bal Te'acher ne soit transgressé.

[A propos de la beraïta de Bal teacher]

La Beraïta parle de Celui qui s'engage à accomplir / Damin, Arachin, Charamin, Hekdesh, Chatat, Ashamot, Olos, Shelamim, Tzedakot, Ma'asrot, Bechor, Ma'aser Behemah, Korban Pesach, Leket, Shikchah et Peyah.

- (Tana Kama) L'interdit de Bal Te'acher est transgressé après que trois fêtes soient passées.

4 b

- (R. Shimon) Les trois fêtes doivent être dans l'ordre, Pessah en premier.
- (R. Meir) Bal Te'acher est transgressé après qu'une seule fête soit passée.
- (R. Eliezer ben Yaakov) Bal Te'acher est transgressé après que deux fêtes soient passées.
- (R. Eliezer ben Shimon) Bal Te'acher est transgressé après que Souccot soit passée.
 - Le raisonnement du Tana Kama est que la liste supplémentaire de la succession des trois fêtes (Devarim 16,16) nous enseigne que Bal Te'acher est transgressé après qu'elles soient passées.
 - R. Shimon est d'avis que Souccot n'avait pas besoin d'être mentionnée avec les deux autres fêtes, puisque c'est le contexte immédiat ; sa mention nous indique qu'elle doit être la dernière dans la séquence.
 - R. Meir est que la Torah (Devarim 12, 5-6) lui dit de "venir au Temple et de l'apporter (l'offrande)" ; par conséquent, il transgresse le Bal Te'acher après avoir manqué une telle occasion de fête.
 - Les Rabbanan répondent qu'il s'agit en effet d'un Mitsvat Aseh, mais pas de Bal Te'acher.
 - R. Meir, cependant, maintient qu'à partir du moment où la Torah indique clairement que l'on est obligé d'apporter le Korban à la première Regel, il est

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

logique qu'il transgresse le Lo Ta'aseh de Bal Te'acher pour ne pas l'avoir apporté à ce moment-là.

- *R. Eliezer ben Yaakov* explique que la Torah (Bamidbar 29,39) parle de fêtes au pluriel ; ainsi, il transgresse le Bal Te'acher après que deux fêtes se soient écoulées.
 - *Les Rabbanan* répondent que le verset est pour la déduction de R. Yonah (par le biais d'un hekesh) que les offrandes de bouc de n'importe quelle fête sont aussi efficaces pour expier l'impureté d'entrer dans le Beit ha'Mikdash ou de manger de ses offrandes (en étant impur).
- *R. Eliezer ben Shimon* est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de mentionner Soukkot, car c'est le contexte immédiat ; sa mention nous indique que son passage seul cause la transgression de Bal Te'acher.
 - *Qu'est-ce que R. Meir et R. Eliezer ben Yaakov apprennent de l'énumération répétée des trois fêtes par la Torah ?*
 - *Ils l'utilisent pour l'exégèse de R. Elazar citant R. Oshiya : Il énumère Shavuot avec Pessah pour nous enseigner que Shavuot a sept jours de Tashlumim (pour apporter le Korban Chagigah), tout comme Pessah.*
 - *Pourquoi ne pas comparer Shavuot à Soukkot et lui donner une période de huit jours pour les Tashlumim ?*
 - *Le huitième jour de Soukkot est une fête indépendante.*
 - *Le statut du huitième jour en tant que fête indépendante a été déclaré concernant P.Z.R.K.Sh.B. (Payis, Zman, Regel, Korban, Shir et Berachah) ; mais concernant Tashlumim, il fait partie de Souccot, comme l'indique une Mishnah ?*
 - *Il est approprié d'apprendre la période de Tashlumim de Shavuot à partir de la période plus petite de Pessah plutôt qu'à partir de la période plus longue de Soukkot (Tafasta meroube la tafasta, tafasta mouat tafasta).*
 - *Si c'est le cas, pourquoi Soukkot est-elle mentionnée avec les autres ?*
 - *Pour le lier à Pessah et ainsi déduire que, tout comme Pessah exige un séjour d'une nuit à Jérusalem après le premier jour, il en va de même pour Soukkos.*